



FLASH-INFO

Sanctions disciplinaires à la suite du mouvement national de protestation des personnels pénitentiaires.

Depuis ce vendredi 10 Août 2018, les sanctions disciplinaires suite au mouvement national de janvier dernier, commencent à tomber sur le CP de Toulouse Seysses !!

Première exclusion temporaire d'une durée de 10 jours dont 5 fermes !!!

Alors que le chef d'établissement est en vacances, Madame la Directrice adjointe distribue les punitions !

Après la frustration et l'écœurement des agents à l'issu de leur mouvement de protestation, c'est la triple peine pour ceux qui ont déjà fait l'objet de plusieurs trentièmes !!! Mais surtout quel abandon de la part de la Direction, quel mépris de la part de la DAP pour son personnel en grande souffrance !

Le message est clair !

Surveillant(e)s, comme vous le remarquer quotidiennement, l'autorité hiérarchique investie du pouvoir disciplinaire, témoigne bien plus de mansuétude à l'égard de certains détenus qui nous insultent et nous agressent !

ON DIT MERCI QUI ?

- À l'UFAP d'avoir trahi les Surveillant(e)s en signant un relevé de conclusions très largement incomplet sur le volet sécuritaire et indemnitaire, et totalement vide pour ce qui concerne le statut des Surveillant(e)s !
- À FO et CGT d'avoir été animées par les enjeux et intérêts électoraux, elles se sont livrées à de la surenchère tant dans leurs revendications que dans les modalités d'actions qui ont exposé les Surveillant(e)s à une distribution de sanctions diverses et variées

3 organisations syndicales dites « représentatives », incapables de trouver un terrain d'entente pour présenter un front syndical uni dans l'intérêt des Surveillant(e)s.

LE Syndicat 100% Surveillants !

MATHIEU David pour le bureau local, 13 août 2018